

VILLE DE SAINT-PASCAL

## AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 362-2021

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR


**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 17 mai 2021, le Règlement numéro 362-2021 modifiant le Règlement numéro 297-2016 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 18<sup>e</sup> jour de mai 2021.

La greffière,

  
Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 26 mai 2021 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 18 mai 2021.

Signé à Saint-Pascal, ce 18<sup>e</sup> jour de mai 2021.

La greffière,

  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

